



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
DE L'OISE

C.S.P. CREIL

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

La sécurité est l'affaire de tous : chacun peut y contribuer par des actes et des gestes simples qui facilitent l'action et l'efficacité des services de police.

Cette participation de chacun à la sécurité de tous peut prendre plusieurs formes :

- Prévenir les cambriolages en détectant les événements inhabituels
- Être vigilant à l'égard des comportements douteux
- Signaler tout élément suspect à la Police Nationale en **composant le « 17 »**

Vous partez en vacances

- Signalez votre absence au commissariat central de Creil, en remplissant une **demande de surveillance particulière**.
- Les policiers effectueront régulièrement des passages pour vérifier les portes, volets, fenêtres et les abords de votre habitation. Ils déposeront un avis à chacun de leurs passages.
- Confiez à votre voisin ou à un parent les clés de votre logement, et invitez les à relever régulièrement votre courrier.
- N'indiquez jamais les dates de votre absence sur votre répondeur téléphonique, et transférez vos appels si vous le pouvez.
- Vérifiez les serrures et les verrous. Une porte blindée ou munie d'une serrure multipoints est davantage dissuasive.

Vos voisins sont absents

- En cas d'absence de votre voisin, proposez-lui de prendre ses clés pour ouvrir ses volets et relever son courrier afin d'éviter qu'il ne déborde de sa boîte aux lettres.
- Soyez attentifs aux logements de votre voisinage (fenêtres, portes, portails, garages...).
- Soyez attentifs aux véhicules inhabituels stationnés ou circulant dans votre rue, en cas de doute concernant un déménagement en cours, n'hésitez pas à solliciter nos services.
- Appelez nous si vous entendez des bruits ou constatez des agissements suspects.